NORTHERN PIPELINE AGENCY

ANNUAL REPORT
1985-1986

87-01186/

Northern Pipeline Agency
Canada

Administration du pipe-line du Nord
Canada

ANNUAL REPORT

1985-1986

© Minister of Supply and Services 1986

Nº de cat. C88-1/1986

ISBN 0-662-54851-5

Ottawa, Ontario.
December 31, 1986.

Dear Sir:

I present herewith the Annual Report of the Northern Pipeline Agency for the fiscal year ending March 31, 1986, together with the report of the Auditor General on the accounts and financial transactions of the Agency for the same period, for submission by you to Parliament as provided under Section 13 of the *Northern Pipeline Act*.

Yours sincerely,

Mitchell Sharp

Mitchell Sharp,
Commissioner,
Northern Pipeline Agency.

The Hon. John C. Crosbie, P.C., M.P.,
Minister of Transport and
Minister responsible for the Northern Pipeline Agency,
House of Commons,
Ottawa, Ontario.

Table of Contents

	Page
Overview of the Alaska Highway Gas Pipeline Project	1
Canadian and United States Regulatory Activities	3
The Northern Pipeline Agency	3
Office of the Federal Inspector	4
Finance, Personnel and Official Languages	5
Finance and Personnel	5
Official Languages Plan	5
Appendix	
Report of the Auditor General of Canada	7

Ottawa—Head Office
The Hon. Mitchell Sharp, P.C., Commissioner,

Centennial Towers (Station 210)
200 Kent Street,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6

Overview of the Alaska Highway Gas Pipeline Project

As a result of persisting weakness in U.S. natural gas markets that many observers expect to last at least until the turn of the decade, the planned construction of the northern segments in Canada and the United States of the Alaska Highway Gas Pipeline continued to be suspended during fiscal year 1985-86.

If anything, U.S. gas markets became even more depressed than they have been in recent years because of a number of factors. The problems posed by the continuation of a temporary but substantial excess in available domestic gas supplies in the face of weak demand were compounded by two further developments in particular. One was the sharp fall in the prices of world oil; at one point spot prices for oil were less than a third of their previous peak in the early 1980s. The plummeting oil prices, in turn, put severe downward pressure on the prices of natural gas because of the heavy competition that exists between the two energy sources in many markets. At the same time, markets south of the border faced increasing downward pressure as a consequence of continuing efforts by U.S. regulatory authorities to increase competition between gas suppliers and the major interstate pipelines that transport their reserves.

Taken together, all of these adverse circumstances — as seen from the perspective of the American and Canadian sponsors of the Alaska Highway Pipeline Project — ruled out any realistic prospect of proceeding with second-stage construction of the undertaking so as to connect continental U.S. markets with U.S. gas from the North Slope of Alaska. At the same time, however, the sponsors in both countries remained confident that a number of expected developments between now and the early 1990s would make it practical to proceed with construction of the system required to transport North Slope gas to the point where it would connect with the Eastern and Western Legs of the pipeline, which were built in the early 1980s as the first stage of the project for the initial purpose of transporting surplus Canadian supplies to U.S. markets. These factors include a gradual tightening of world oil markets as a result of declining reserves from non-OPEC sources and a similar reduction in the volume of deliverable supplies of natural gas from the lower 48 states — both of which would tend to push up energy prices and increase the viability of the proposed second stage of the project.

Because there has been little change during fiscal 1985-1986 in the circumstances that have surrounded the second stage of the project during the past few years and also little activity of a regulatory nature, this annual report of the Northern Pipeline Agency to Parliament is consequently quite abbreviated. Those wishing further information about the nature of the Alaska Highway Gas Pipeline Project, the proposed route of the system, and the role of the Northern Pipeline Agency are referred to earlier annual reports of the NPA.

Canadian and United States Regulatory Activities

As indicated earlier, the activities of the respective regulatory agencies established to oversee the planning and construction of the Alaska Highway Gas Pipeline Project — the Northern Pipeline Agency in Canada and the Office of the Federal Inspector in the United States — were very limited during 1985-86. Essentially, each was reduced to a holding operation in light of the fact that planning of second-stage construction was significantly reduced by the sponsors and responsibility for overseeing operation of the first stage — the Eastern and Western Legs — transferred to other regulatory authorities in the two countries. At the same time, however, each agency remained as the nucleus for the restoration of such regulatory activity as might be required as and when plans for proceeding with second-stage construction of the northern segments were revived.

At the request of the Hon. Mitchell Sharp, Commissioner of the Northern Pipeline Agency, consultations were undertaken in Ottawa in early July, 1985, between representatives of the Canadian and U.S. governments in keeping with Article 8 of the 1977 bilateral agreement covering construction of the project. The main purpose of the meeting was to review the prevailing status of the project in both countries and the anticipated role and status for the foreseeable future of the Northern Pipeline Agency and the Office of the Federal Inspector. The discussions marked the last meeting of Canadian officials with John Rhett — the initial holder of the Office of Federal Inspector from July, 1979, until his subsequent retirement in December — who contributed greatly to the good working relationship that has existed from the beginning between the two regulatory bodies.

The Northern Pipeline Agency

For the most part, the Northern Pipeline Agency maintained a stand-by role during the fiscal year 1985-86 following the further phasing down of its operations and activities during the previous year. The Agency continued in being, however, at the request of the Canadian sponsor of the project, Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd., which covers the entire cost of its operation. In Foothills' view, it is desirable that the basic structure of the regulatory framework established under the terms of the *Northern Pipeline Act* in 1978 should remain in place pending the time when improved circumstances will permit the second stage of the project to be undertaken.

The primary function of the NPA during 1985-86 was twofold. One was that of maintaining the extensive records that have accumulated with respect to the second stage of the undertaking. These include plans already developed with respect to design and engineering of the remaining segments of the system, plans involving social, environmental and economic aspects of the development, and documents covering a variety of arrangements worked out both between federal, provincial and territorial governments and between the Canadian and U.S. regulatory agencies in keeping with the principles laid down in the 1977 bilateral agreement between the two countries. The second major function of the Agency was to ensure to the best of its ability that the terms of that agreement were complied with to the extent they were currently applicable.

In connection with this latter function, the Agency closely followed developments relating to a move by one of the three U.S. pipeline companies committed to purchase Canadian gas transported through the prebuilt Eastern Leg of the system to reduce contracted volumes substantially. In February, 1986, the United Gas Pipe Line Co. notified the Canadian supplier, Pan-Alberta Gas Ltd., of its intention to cut back its take of Alberta gas from the minimum level it had committed itself to take — a volume that was already sharply below the original minimum volumes contracted for in the early 1980s. United contended it was justified in abrogating its contract on grounds of *force majeure*.

(In meetings with representatives of the U.S. government in May and again in June of 1986, the Hon. Mitchell Sharp, Commissioner of the Northern Pipeline Agency, expressed Canada's serious concern over this development. Mr. Sharp pointed out that the contracts by the three U.S. pipeline companies provided the foundation for the financing of the Eastern Leg. As a result of the cutback in the purchases of Canadian gas, United also fell short of covering its share of the costs of the pipeline system in Canada. The Commissioner noted that the abrogation of the contract by United not only posed a threat to the continued viability of the prebuild, but also could jeopardize future financing of the second stage of construction of the project. The issue was later resolved through negotiations between the Canadian and U.S. companies.)

Office of the Federal Inspector

Following a course similar to that of the Northern Pipeline Agency, the U.S. Office of the Federal Inspector also continued to reduce the scope of its activities and the size of its staff during the 1985-86 period.

One of the major developments was the signing of a Memorandum of Understanding in October, 1985, under which the Department of Energy undertook to provide office space in its Washington premises for the remaining staff of the OFI and to provide most of the agency's administrative support services. Following the implementation of this agreement, the full-time staff of the Office was reduced to two, additional technical support being provided by part-time employees and outside consultants.

As previously noted, the first appointee to the position of Federal Inspector, John Rhett, retired in December, 1985. He was replaced on a temporary basis by Danny J. Boggs, a senior official with the Department of Energy until he himself resigned in March, 1986, to become a Circuit Court Judge.

(In May, Theodore J. Garrish, Assistant Secretary for Congressional, Intergovernmental and Public Affairs with the Department of Energy, was nominated by the President to assume the additional role of Federal Inspector. Mr. Garrish was confirmed in his appointment by the Senate in mid-August.)

(In testifying before the Senate Policy Committee in mid-July, the President's nominee for the post of Federal Inspector underlined the continuing importance to the United States of what is known south of the border as the Alaska Natural Gas Transportation System (ANGTS).)

("The availability of abundant Alaska natural gas supplies promises enormous benefits to consumers and this nation's future energy security," Mr. Garrish told the Committee. "The ANGTS is critical to ensuring that availability.")

(He stressed the need for the OFI to be able to remobilize on a smooth and orderly basis as and when it became possible for the second stage of the project to move ahead once again. "It is anticipated that construction of Phase II of the project, the Alaska and Canadian portions, will be remobilized in the early 1990s as natural gas markets stabilize and financing prospects improve for the entities participating in the project's construction. The Office of the Federal Inspector can aid the preparation of this process by working with the project's participants to ensure the coordination of design and plans for the construction of Phase II of the system. Moreover, the ongoing responsibility of communicating and negotiating with project sponsors, and the Canadian Northern Pipeline Agency, plays a part in steering the project away from difficulties which might otherwise delay or obstruct the remobilization process.")

Finance, Personnel and Official Languages

Finance and Personnel

Section 12 of the *Northern Pipeline Act* provides for an annual audit of the accounts and financial transactions of the Agency by the Auditor General of Canada and for a report thereon to be made to the Minister. Section 13 of the Act requires the Auditor General's report to be laid before Parliament together with the Minister's annual report on the operations of the Agency. To comply with these requirements, the report of the Auditor General of Canada on the accounts and financial transactions of the Northern Pipeline Agency for the year ended March 31, 1986, is reproduced as an appendix.

Estimates for 1985-86 provided $1.4 million and 11 person-years for the operation of the Agency. Expenditure for the year totalled $967,000 of which $271,000 represents termination costs for staff released because of the delay in construction of the second stage of the pipeline. Only four of the authorized person-years were used in the year and at year-end only four employees were on staff, of whom two were on a part-time basis and one was on full-time secondment to another government department on a cost-recovery basis. Arrangements were made with the National Energy Board to provide finance and personnel services for the Agency with effect from April 1, 1985. The Agency reimburses the Board for the cost of these services.

Section 29 of the *Northern Pipeline Act* provides for recovery of the costs of the Agency from the company constructing the pipeline in accordance with regulations made under subsection 46.1(2) of the *National Energy Board Act.* During the year, recoveries totalling $1.4 million were made. Of this total, $1.2 million was recovered from Foothills in keeping with the provisions of the *Northern Pipeline Act,* which represented the unrecovered balance of $462,000 from the previous fiscal year and part of the 1985-86 expenditures by the Agency. The additional recovery of $183,000 comprises mainly recoveries from various other departments and agencies of the federal government to which certain NPA employees had been seconded as part of the phasing down of Agency activities. All recoveries were credited to the Consolidated Revenue Fund.

Official Languages Plan

Although the Northern Pipeline Agency is a separate employer under Part II of the *Public Service Staff Relations Act* and is not subject to the *Public Service Employment Act,* the language policies and procedures established for other government departments and agencies have generally been applied. In addition, the Agency conforms as fully as possible with the provisions of the *Official Languages Act.*

In order to allow members of the public to comment on the linguistic aspect of services provided, enquiries may be made by telephoning (613) 993-7466 or by writing to the Head Office of the Northern Pipeline Agency, Station 210, Centennial Towers, 200 Kent Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR'S REPORT

To the Minister responsible for the Northern Pipeline Agency

I have examined the statement of expenditure and receipts of the Northern Pipeline Agency for the year ended March 31, 1986. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, this statement presents fairly the expenditure and receipts of the Agency for the year ended March 31, 1986 in accordance with the accounting policies set out in Note 2 to the statement applied on a basis consistent with that of the preceding year.

D.L. Meyers, F.C.A.
Deputy Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
September 15, 1986

NORTHERN PIPELINE AGENCY

Statement of Expenditure and Receipts
for the year ended March 31, 1986

	1986	1985
Expenditure (Note 3)		
Salaries and employee benefits	$ 758,717	$3,082,353
Professional and special services	81,784	136,971
Travel and communications	69,339	97,141
Rentals	47,609	448,312
Materiel and supplies	4,679	8,653
Information	4,386	8,000
Other	53	5,148
	966,567	3,786,578
Receipts		
Recovery of costs from Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. (Note 4)	1,180,999	2,350,612
Secondment of Agency staff	152,068	918,360
Easement fees	27,594	27,594
Other recoveries	3,365	89,186
	1,364,026	3,385,752
(Excess of receipts over expenditure) Excess of expenditure over receipts	$ (397,459)	$ 400,826

Approved by:

Mitchell Sharp

Commissioner

C F Gilchrist

Senior Financial Officer

NORTHERN PIPELINE AGENCY

Notes to Statement of Expenditure and Receipts
March 31, 1986

1. Authority and objective

The Agency was established in 1978 by the Northern Pipeline Act (S.C. 1977-78, c. 20). The objective of the Agency is to facilitate the efficient and expeditious planning and construction of the Alaska Highway Gas Pipeline in a manner consistent with the best interests of Canada as defined in the Act.

2. Accounting policies

Expenditure

Expenditure includes the cost of work performed, goods received or services rendered prior to April 1, except for the costs of the employees' contingency and termination plans which are charged to expenditure in the year in which the employee leaves the Agency. Capital acquisitions are charged to expenditure in the year of purchase. Expenditure also includes any costs incurred on behalf of the Agency by government departments, except for contributions to employee benefit plans which are based on budgeted salary costs. All expenditures are financed by parliamentary appropriations and government departments which provided services without charge.

Receipts

Receipts are recorded on a cash basis and are credited to the Consolidated Revenue Fund. Recovery of costs from Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. is based on quarterly billings.

3. Expenditure

Expenditure for the year was provided for as follows:

	1986	1985
Parliamentary appropriations		
Transport (1985—Economic Development)		
Vote 115 (Vote 5 in 1985)—		
Program expenditure	$1,285,000	$3,488,000
Statutory—Contributions to employee benefit plans	157,000	301,000
	1,442,000	3,789,000
Amount not required	475,433	2,422
	$966,567	$3,786,578

4. Recovery of costs from Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd.

	1986	1985
Costs recoverable for the year		
Expenditure for the year	$ 966,567	$ 3,786,578
Adjustment in respect of employee benefits	(111,000)	(154,000)
Secondment of Agency staff	(152,068)	(918,360)
Other recoveries	(3,365)	(89,186)
	700,134	2,625,032
Excess recovery of costs in the current year	18,624	
Prior year costs recovered in the current year	462,241	187,821
Cost to be recovered in the following year		(462,241)
	$1,180,999	$2,350,612

The Agency's share of employee benefits paid to the government for the current year has exceeded the actual employer's share. As a result, costs recoverable for the year ended March 31, 1986 have been adjusted accordingly. This adjustment will be reflected in the billings to Foothills for 1986-87.

5. Employees' contingency and termination plans

Contingency plan

Senior and certain other key employees who remain with the Agency until completion of their responsibilities and whose service exceeds two years are entitled to an allowance of 13% of accumulated salary received. Based on employees on strength who may become entitled to this benefit in the future, unpaid costs as at March 31, 1986 are estimated at $16,000 (1985 — $304,000).

Termination plan

On July 15, 1982, Treasury Board approved a termination plan for employees who are separated due to the reduction of activities announced on May 1, 1982. The amount of termination allowance is based on years of service and includes an amount for relocation as necessary. Based on projected terminations, unpaid costs, including relocation costs, as at March 31, 1986 are estimated at $178,000 (1985 — $195,000).

6. Reduction of activities

On May 1, 1982, the United States sponsors of the Alaska Highway Gas Pipeline and Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. announced that the target date for completion had been set back and all parties were to scale down their activities.

The Agency has been able to reduce staff costs through secondments to other departments and by terminations and in June 1985 the Agency closed their Calgary office.

ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD

RAPPORT ANNUEL
1985-1986

Administration du pipe-line du Nord Canada

Northern Pipeline Agency Canada

RAPPORT ANNUEL

1985-1986

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

N° de cat. C88-1/1986

ISBN 0-662-54851-5

Ottawa, Ontario
le 31 décembre 1986

Monsieur le Ministre,

Je vous soumets ci-joint le rapport annuel de l'Administration du pipe-line du Nord pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986, ainsi que le rapport du Vérificateur général sur les comptes et les transactions financières de l'Administration pour la même période, pour que vous les présentiez au Parlement, conformément à l'article 13 de la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Directeur général de
l'Administration du
pipe-line du Nord,

Mitchell Sharp

Mitchell Sharp

L'hon. John C. Crosbie, c.p., député
Ministre des Transports et Ministre
responsable de l'Administration
du pipe-line du Nord,
Chambre des communes,
Ottawa (Ontario)

Table des matières

Page

Vue d'ensemble des faits saillants relatifs au gazoduc de la route de l'Alaska 1

Activités de réglementation canadiennes et américaines 3
L'Administration du pipe-line du Nord 3
Office of the Federal Inspector 4

Finances, personnel et langues officielles 5

Finances et personnel 5
Plan des langues officielles 5

Appendice

Rapport du Vérificateur général du Canada 7

Ottawa—Siège social
L'hon. Mitchell Sharp, c.p., directeur général

Les Tours Centennial (poste 210)
200, rue Kent
Ottawa, (Ontario)
K1A 0E6

Vue d'ensemble des faits saillants relatifs au gazoduc de la route de l'Alaska

En raison de la faiblesse persistante des marchés du gaz naturel aux États-Unis, faiblesse qui, de l'avis de nombreux observateurs, devrait se maintenir à tout le moins jusqu'à la fin de la décennie, la mise en veilleuse des travaux de construction des tronçons nord du gazoduc de la route de l'Alaska, au Canada et aux États-Unis, s'est poursuivie au cours de l'année financière 1985-1986.

L'effritement des marchés américains du gaz naturel s'est, en fait, accentué par rapport aux années antérieures. Cette situation est imputable à de nombreux facteurs. Les problèmes posés par des surplus temporaires mais considérables dans les stocks de gaz naturel et une faible demande ont été aggravés par deux faits particuliers. L'un d'eux a été la chute soudaine des prix mondiaux du pétrole; à un certain moment, les prix du pétrole sur le marché spot ont accusé une baisse supérieure à 66 p. 100 par rapport aux sommets atteints au début des années 1980. Cette dégringolade des prix a, en retour, exercé de fortes pressions à la baisse sur les prix du gaz naturel en raison de la forte concurrence qui existe entre ces deux sources d'énergie dans de nombreux marchés. Au même moment, les marchés au sud de notre frontière ont subi des pressions à la baisse de plus en plus fortes qui ont été le fait des efforts continus des organismes de réglementation américains pour accroître la concurrence entre les fournisseurs de gaz et les principaux pipe-lines qui transportent leurs réserves entre les divers états américains.

Réunies, toutes ces circonstances défavorables — du point de vue des promoteurs canadiens et américains du gazoduc de la route de l'Alaska — ont contribué à exclure toute possibilité réaliste d'entreprendre la deuxième étape des travaux de construction en vue de relier les marchés continentaux des États-Unis et les dépôts de gaz naturel du versant nord de l'Alaska. Cependant, les promoteurs dans les deux pays sont demeurés confiants que les conditions vont s'améliorer et permettront, d'ici le début des années 1990, d'aller de l'avant avec la construction du gazoduc nécessaire pour transporter le gaz du versant nord vers les embranchements est et ouest du pipe-line, qui ont été construits au début des années 1980 dans le cadre de la première étape du projet aux fins d'acheminer les surplus de gaz naturel canadien vers les marchés américains. Cette amélioration des conditions d'ensemble seront le fait d'un resserrement graduel des marchés mondiaux du pétrole en raison d'une diminution des réserves des pays fournisseurs non membres de l'OPEC et une réduction parallèle dans le volume des approvisionnements livrables de gaz naturel en provenance de 48 états du sud. Ces deux facteurs contribueront à exercer des pressions à la hausse sur les prix de l'énergie et à faire accroître la rentabilité de la seconde étape proposée du projet.

La brièveté du présent rapport annuel de l'Administration du pipe-line du Nord à l'intention du Parlement s'explique par le peu de changements survenus au cours de l'exercice financier 1985-1986 relativement à la seconde étape du projet, et par le peu d'activités menées sur le plan de la réglementation. Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements au sujet de la nature du Projet du pipe-line de gaz naturel de la route de l'Alaska, de la route proposée du gazoduc, et du rôle de l'Administration du pipe-line du Nord sont priées de consulter les rapports antérieurs de l'APN.

Activités de réglementation canadiennes et américaines

Comme il est indiqué précédemment, les activités des organismes de réglementation respectifs qui ont été mis sur pied pour surveiller les travaux de planification et de construction du gazoduc de la route de l'Alaska — soit l'Administration du pipe-line du Nord au Canada et l'Office of the Federal Inspector aux États-Unis, ont été très limités en 1985-1986. Chaque organisme a réduit ses activités en ce domaine à l'essentiel étant donné que l'ampleur de la planification de la seconde étape de la construction a été grandement réduite par les promoteurs et que la responsabilité de surveillance des opérations de la première étape — les embranchements est et ouest du gazoduc — a été transférée à d'autres organismes de réglementation dans les deux pays. Au même moment, cependant, chaque organisme est demeuré le noyau central pour la reprise des activités de réglementation qui pourraient être nécessaires au moment où reprendront les activités de planification de la construction de la seconde étape des tronçons nord.

À la demande de l'honorable Mitchell Sharp, Directeur général de l'Administration du pipe-line du Nord, des consultations ont été entreprises à Ottawa au début de juillet 1985, entre des représentants des gouvernements canadien et américain, conformément à l'article 8 de l'entente bilatérale de 1977 concernant la construction du projet de gazoduc. Il s'agissait surtout d'examiner l'état d'avancement du projet dans les deux pays et le rôle et le statut à court terme de l'Administration du pipe-line du Nord et de l'Office of the Federal Inspector. À cette occasion, les représentants canadiens ont rencontré John Rhett, pour la dernière fois — titulaire de l'Office of the Federal Inspector, de juillet 1979 jusqu'à son départ en décembre — qui a grandement contribué à entretenir le climat de travail propice qui a existé dès le départ entre les deux organismes de réglementation.

L'Administration du pipe-line du Nord

Dans l'ensemble, l'Administration du pipe-line du Nord a continué de jouer le rôle d'un organisme d'intervention en cas de besoin au cours de l'année financière 1985-1986 à la suite de la décision de réduire le niveau de ses activités prise l'année précédente. L'Administration a continué d'exister, cependant, à la demande du promoteur canadien du projet, la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd., qui continue d'assumer tous les coûts d'exploitation de l'APN. Selon la Foothills, il est préférable que la structure de base du cadre de réglementation établi aux termes de la *Loi sur le pipe-line du Nord* demeure en place en attendant qu'une amélioration des conditions permette d'entreprendre la deuxième phase du projet.

L'APN avait en 1985-1986 deux fonctions essentielles. La première consistait à conserver les nombreux dossiers concernant la seconde étape du projet. Ces dossiers comprennent les plans déjà préparés concernant le concept et l'ingénierie des tronçons restants du système, les plans ayant trait aux aspects économiques, sociaux et environnementaux de la construction, et des documents relatifs à une gamme d'ententes conclues entre les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral et entre les organismes canadiens et américains de réglementation conformément aux principes énoncés dans l'entente bilatérale de 1977 signée par les deux pays. La seconde fonction essentielle de l'Administration était de veiller de son mieux à ce que les modalités de l'entente soient respectées dans la mesure où elles étaient applicables.

En ce qui a trait à cette seconde fonction, l'Administration a suivi attentivement l'évolution de la

situation à la suite de la décision de réduire de façon sensible ses achats de gaz prise par l'une des trois compagnies américaines du gazoduc qui se sont engagées par contrat à acheter le gaz naturel canadien transporté par l'embranchement préliminaire est du gazoduc. En février 1986, la United Gas Pipe Line Co. informait le fournisseur canadien, la Pan-Alberta Gas Ltd., de son intention d'acheter encore moins de gaz naturel de l'Alberta que le niveau minimal qu'elle s'était engagée à prendre — un volume qui était déjà nettement inférieur à celui qu'elle avait initialement accepté, par contrat, d'acheter au début des années 1980. La United a affirmé qu'elle était fondée à annuler son contrat pour des raisons de force majeure.

(Au cours de réunions avec des représentants du gouvernement américain aux mois de mai et juin 1986, l'honorable Mitchell Sharp, Directeur général de l'Administration du pipe-line du Nord, a fait connaître les inquiétudes du gouvernement du Canada au sujet de cette décision. M. Sharp a indiqué que les contrats signés avec les trois compagnies américaines constituaient les bases du financement de l'embranchement est. En raison de sa décision de réduire ses achats de gaz canadien, la United n'a également pas assumé sa part du coût du système du gazoduc au Canada. Le Directeur général a indiqué que l'annulation du contrat par la United ne représentait pas uniquement une menace à la rentabilité continue des embranchements préliminaires, mais risquait aussi de mettre en péril le financement futur de la seconde étape du projet. Le problème a été ultérieurement résolu par le biais de négociations entre les compagnies canadienne et américaine concernées.)

L'Office of the Federal Inspector

À l'instar de l'Administration du pipe-line du Nord, l'Office of the Federal Inspector aux États-Unis a également continué de réduire l'ampleur de ses activités et ses effectifs au cours de l'année financière 1985-1986.

L'un des principaux faits au cours de l'année a été la signature d'un protocole d'entente en octobre 1985, en vertu duquel le Département de l'énergie a offert des bureaux au personnel restant de l'OFI dans ses locaux à Washington ainsi que des services de soutien administratifs. À la suite de la mise en œuvre de ce protocole, l'OFI ne compte plus que deux membres à temps plein, le soutien technique étant assumé par des employés à temps partiel et des experts-conseils de l'extérieur.

Comme il a été indiqué antérieurement, la première personne nommée au poste de Federal Inspector, John Rhett, a pris sa retraite en décembre 1985. Il a été remplacé temporairement par Danny J. Boggs, un haut fonctionnaire du Département de l'énergie, jusqu'à ce que ce dernier démissionne à son tour en mars 1986 pour devenir juge de la Circuit Court.

(En mai, Theodore J. Garrish, secrétaire adjoint du Congressional, Intergovernmental and Public Affairs du Département de l'énergie, a été nommé par le Président pour assumer le rôle additionnel de Federal Inspector. La nomination de M. Garrish a été confirmée par le Sénat à la mi-août.)

(Au cours de son audience devant le Senate Policy Committee à la mi-juillet, M. Garrish a souligné l'importance continue pour son pays de ce qui est connu aux États-Unis comme le Alaska Natural Gas Transportation System (ANGTS).)

(«La disponibilité de stocks abondants de gaz naturel en Alaska est prometteur d'avantages énormes pour les consommateurs et garantit la sécurité future de notre pays sur le plan énergétique» a déclaré M. Garrish devant les membres du Comité. «L'ANGTS est essentiel pour assurer la disponibilité des approvisionnements en gaz naturel».)

(Il a mis l'accent sur le fait qu'il est nécessaire que l'OFI soit capable de remobiliser toutes les ressources de façon ordonnée et sans embûche lorsqu'il sera possible d'entreprendre la seconde étape du projet. «Il est prévu que la construction de la seconde phase du projet, les tronçons du Canada et de l'Alaska, sera reprise au début des années 1990, au moment où les marchés se stabiliseront et les perspectives de financement pour les promoteurs participants à la construction du projet s'amélioreront. L'Office of the Federal Inspector peut aider à préparer la reprise des travaux en travaillant avec les participants au projet afin d'assurer la coordination de la conception de la seconde phase du système et de ses plans de construction. De plus, la responsabilité continue des aspects relatifs à la communication et à la négociation avec les promoteurs du projet et avec l'Administration du pipe-line du Nord permet d'éviter que des difficultés viennent retarder le processus de reprise des travaux ou y nuire.»)

Finances, personnel et langues officielles

Finances et personnel

L'article 12 de la *Loi sur le pipe-line du Nord* prévoit que le Vérificateur général du Canada doit vérifier annuellement les comptes et les transactions financières de l'Administration et qu'il doit faire rapport au Ministre. L'article 13 de la Loi dispose que le rapport du Vérificateur général et le rapport annuel du Ministre sur les travaux de l'Administration doivent être déposés au Parlement. Conformément à ces dispositions, nous reproduisons à l'annexe le rapport du Vérificateur général du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1986.

En 1985-1986, le budget de fonctionnement de l'Administration du pipe-line du Nord s'élevait à 1,4 million de dollars et le nombre d'années-personnes autorisées était de 11. Les dépenses pour l'année se sont élevées à 967 000 $, ce qui comprend une somme de 271 000 $ versée en indemnités de cessation d'emploi au personnel remercié par suite du report de la deuxième étape de construction du gazoduc. Seulement quatre des années-personnes autorisées ont été utilisées au cours de l'année et, à la fin de l'exercice financier, le personnel de l'Administration ne comptait que quatre employés, dont deux travaillant à temps partiel et un autre qui avait été détaché à temps plein par un ministère sur la base de la récupération des coûts. Des ententes ont été conclues avec l'Office national de l'énergie, qui fournit des services dans les secteurs des finances et du personnel à l'Administration depuis le 1er avril 1985. L'Administration rembourse l'Office pour le coût de ces services.

L'article 29 de la *Loi sur le pipe-line du Nord* prévoit que la compagnie chargée de la construction du pipe-line remboursera les frais supportés par l'Administration conformément au règlement établi en vertu du paragraphe 46.1(2) de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*. Pendant l'année, les sommes recouvrées ont totalisé 1.4 millions de dollars. De ce montant, 1,2 millions ont été remboursés par la Foothills conformément aux dispositions de la *Loi sur le pipe-line du Nord*, cette somme représentant le solde de 462 000 $ non recouvrés de l'année financière précédente et une partie des dépenses de l'Administration en 1985-1986. La somme additionnelle de 183 000 $ provient principalement des ministères et organismes fédéraux auprès desquels certains employés de l'APN ont été détachés par suite de la réduction progressive des activités de l'Administration. Les sommes recouvrées ont toutes été créditées au Fonds du revenu consolidé.

Plan des langues officielles

L'Administration du pipe-line du Nord est désignée comme un employeur distinct à la Partie II de la *Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique* et n'est pas assujettie à la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*, mais elle applique généralement les politiques et les méthodes établies pour les autres ministères et organismes fédéraux en matière linguistique et observe les dispositions de la *Loi sur les langues officielles*.

Les personnes désireuses de faire des observations ou d'obtenir des renseignements sur l'aspect linguistique des services peuvent composer le numéro (613) 993-7466 ou écrire au bureau de l'Administration du pipe-line du Nord, Poste 210, Les Tours Centennial, 200, rue Kent, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le Ministre chargé de l'Administration du pipe-line du Nord

J'ai vérifié l'état des dépenses et des rentrées de l'Administration du pipe-line du Nord pour l'exercice terminé le 31 mars 1986. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement les dépenses et les rentrées de l'Administration pour l'exercice terminé le 31 mars 1986 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le Vérificateur général du Canada

D.L. Meyers, F.C.A.
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 15 septembre 1986

ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD

État des dépenses et des rentrées
pour l'exercice terminé le 31 mars 1986

	1986	1985
Dépenses (note 3)		
Traitements et prestations aux employés	$ 758,717	$3,082,353
Services professionnels et spéciaux	81,784	136,971
Déplacements et communications	69,339	97,141
Locations	47,609	448,312
Fournitures et approvisionnements	4,679	8,653
Information	4,386	8,000
Autres	53	5,148
	966,567	3,786,578
Rentrées		
Frais recouvrés auprès de la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. (note 4)	1,180,999	2,350,612
Détachement d'employés de l'Administration	152,068	918,360
Droits de servitude	27,594	27,594
Autres recouvrements	3,365	89,186
	1,364,026	3,385,752
(Excédent des rentrées sur les dépenses) Excédent des dépenses sur les rentrées	$ (397,459)	$ 400,826

Approuvé par:

Le directeur général,

L'agent financier supérieur,

ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD

Notes afférentes à l'état des dépenses et des rentrées au 31 mars 1986

1. Instrument d'autorisation et objectif

L'Administration a été constituée en 1978 en vertu de la Loi sur le pipe-line du Nord (S.C. 1977-1978 chap. 20). L'objectif de l'Administration est de faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel d'une manière conforme aux meilleurs intérêts du Canada, ainsi que le décrit la Loi.

2. Conventions comptables

Dépenses

Les dépenses comprennent le coût des travaux effectués, des biens reçus ou des services rendus avant le 1er avril, exception faite des coûts relatifs aux plans de prévoyance et de cessation pour les employés, ces coûts étant imputés aux comptes des dépenses de l'exercice pendant lequel les employés quittent l'Administration. Les immobilisations acquises sont imputées aux comptes des dépenses de l'exercice pendant lequel s'effectue l'achat. Les dépenses comprennent également tous les frais engagés pour le compte de l'Administration par les ministères du gouvernement, exception faite des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, lesquelles sont calculées d'après les coûts salariaux prévus au budget. Toutes les dépenses sont financées à l'aide de crédits parlementaires ainsi que par les ministères qui offrent gratuitement des services.

Rentrées

Les rentrées sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse et sont créditées au Fonds du revenu consolidé. Le recouvrement des frais auprès de la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. se fait au moyen d'une facturation trimestrielle.

3. Dépenses

Les dépenses de l'exercice ont été financées de la manière suivante:

	1986	1985
Crédits parlementaires		
Transport (Développement économique en 1985)		
Crédit 115 (Crédit 5 en 1985)—		
Dépenses du programme	$1,285,000	$3,488,000
Statutaire—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	157,000	301,000
	1,442,000	3,789,000
Montant non requis	475,433	2,422
	$ 966,567	$3,786,578

4. Frais recouvrés auprès de la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd.

	1986	1985
Frais recouvrables au titre de l'exercice		
Dépenses de l'exercice	$ 966,567	$ 3,786,578
Rajustement au titre des prestations aux employés	(111,000)	(154,000)
Détachement d'employés de l'Administration	(152,068)	(918,360)
Autres recouvrements	(3,365)	(89,186)
	700,134	2,625,032
Frais recouvrés en trop au cours du présent exercice	18,624	
Frais de l'exercice précédent recouvrés au cours du présent exercice	462,241	187,821
Frais à recouvrer au cours du prochain exercice		(462,241)
	$1,180,999	$2,350,612

La part des contributions de l'Administration aux régimes d'avantages sociaux des employés versées au gouvernement pour le présent exercice représente un montant supérieur au montant réel que doit verser l'employeur. Les frais recouvrables au titre de l'exercice terminé le 31 mars 1986 ont donc été redressés de manière à tenir compte de ce fait. Cet ajustement sera reflété lors des facturations à Foothills au cours de l'exercice 1986-1987.

5. Plans de prévoyance et de cessation pour les employés

Plan de prévoyance

Les employés des niveaux supérieurs et d'autres employés essentiels qui demeurent au service de l'Administration jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs tâches, et qui sont au service de l'Administration pour une période de plus de deux ans, ont droit à une indemnité de 13% du total cumulé de leur traitement. D'après le nombre d'employés inscrits à l'effectif et pouvant avoir droit à cette indemnité, les frais impayés au 31 mars 1986 sont évalués à $16,000 ($304,000 en 1985).

Plan de cessation

Le 15 juillet 1982, le Conseil du Trésor a approuvé un plan de cessation pour les employés qui ont cessé de travailler en raison de la réduction des activités depuis le 1er mai 1982. Le montant de l'indemnité de cessation est calculé en fonction du nombre d'années de service et comprend un montant pour la réinstallation de l'employé, le cas échéant. D'après le nombre de cessations prévues, les frais impayés, incluant les coûts de relocation, au 31 mars 1986 sont évalués à $178,000 ($195,000 en 1985).

6. Réduction des activités

Le 1er mai 1982, le responsable américain du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel et la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. ont annoncé que la date prévue pour l'achèvement des travaux était reportée et que tous les intervenants devaient réduire leurs activités.

L'Administration a réussi à réduire les frais de personnel en détachant plusieurs employés auprès d'autres ministères et en ayant recours à des cessations d'emplois et en juin 1985 l'Administration a fermé leur bureau de Calgary.